



REVUE DE PRESSE

Mercredi 18 avril 2018



Le "portrait robot" des emprunteurs en France

Le crédit à la consommation concerne plus d'un ménage sur quatre

7 millions de ménages ont contracté un nouveau crédit à la consommation en 2017

+ 2,9%
de nouveaux emprunteurs



27,2% des ménages détenaient un crédit à la consommation en 2017

Montant moyen du crédit à la consommation 8.585 €

Quels sont les Français qui empruntent le plus ?

les 65 ans et plus 9.321 €

les 35 - 49 ans 8.842 €

les moins de 35 ans 7.918 €



9.390 €
Hommes



7.973 €
Femmes

31%
adeptes
de l'achat
plaisir

22%
emprunteurs
rationnels

18%
situation
financière
tendue

17%
consommateurs
opportunistes

12%
consommateurs
instinctifs

Dans quelles régions emprunte-t-on en France ?

le plus

le moins

Bretagne **10.787 €**

Centre-Val-de-Loire **9.769 €**

Normandie **9.445 €**

4^e Nouvelle-Aquitaine
9.143 €

PACA **7.023 €**

Bourgogne-
Franche-Comté **7.332 €**

Auvergne-
Rhône-Alpes **7.634 €**



Quel est l'objectif principal du crédit à la consommation ?



43%
achat important
(voiture, moto...)



23% travaux d'amélioration
dans le logement



18% biens
d'équipement
de la maison



12% facture
d'un montant
exceptionnelle



8% dépenses
de consommation courantes

Etude réalisée par CSA Research pour Cofidis France, du 9 au 16 février 2018 auprès d'un échantillon de 811 Français, âgés de 18 ans et plus, ayant contracté un crédit à la consommation dans les trois dernières années ou ayant l'intention d'en contracter un dans l'année à venir.

INFOGRAPHIE CL

■ La grève des cheminots a des conséquences parfois inédites pour des commerçants, des entreprises, des citoyens... ■ Ils espèrent un dénouement rapide ■ Beaucoup comprennent toutefois le mouvement.

SNCF: le revers de la grève



Omar Youssef Souleimane, écrivain syrien, sans solution.

Photo Alexis Berg



Les grévistes entament régulièrement le dialogue.

Photo Quentin Petit



Lætitia Taesch-Larivière a pris le volant d'un minibus.

Repro CL



François et Andrea Martinet perdent 75 % de leur chiffre les jours de grève. Photo CL

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Omar Youssef Souleimane, poète et écrivain syrien, ne sera pas à L'Alpha, la médiathèque d'Angoulême, ce soir. Pas de train, un Blablacar annulé. Pas de solution. Dominique Bayle, retraitée angoumoisine, s'est organisée comme elle a pu pour rallier Paris la semaine dernière afin de prendre un avion vers le Canada et sa petite-fille. Lætitia Taesch-Larivière, directrice développement du Silc, organisme de séjours linguistiques basé à Angoulême, fait face à un véritable casse-tête pour organiser l'acheminement des jeunes quand les trains calent. Des chefs d'entreprise, des commerciaux qui disent leurs soucis d'organiser les prochains déplacements, la plupart préférant la voiture à l'incertitude des horaires de la SNCF. Des commerçants proches de la gare d'Angoulême qui

disent «souffrir» des grèves successives (lire ci-dessous). La grève de la SNCF, inédite dans sa forme et sa longueur, essaime une liste de petits ou gros désagréments, contournables ou pas. Pour des gens qui peuvent s'organiser, mais aussi pour des personnes très modestes pour lesquelles la grève rime parfois avec galère. Mais un constat aussi: de nombreux usagers disent comprendre les grévistes (lire encadré).

«150 euros de plus sur le budget»

«Je reviendrai, mais cette fois je n'avais pas de solution», souffle Omar Youssef Souleimane qui devait venir ce soir à L'Alpha, la médiathèque d'Angoulême, parler de son dernier livre, de poésie et de Syrie. Dominique Bayle, la retraitée, a tremblé pour se rendre à l'aéroport Charles-de-Gaulle. «J'ai avancé mon train d'une journée. Comme j'avais réservé depuis six

«On trouve des solutions, mais c'a été un vrai casse-tête pour nous et les parents.

mois, j'ai payé beaucoup plus cher. J'ai également dû prendre une chambre d'hôtel. Une fois au guichet d'Air France, on m'a annoncé que j'étais en surbooking... à cause de la grève des pilotes et des reports de certains vols.» Après quelques frayeurs et environ 150 euros assésonnés sur son budget, elle a pu rejoindre Montréal. Pour la directrice développement de Silc, la grève perlée oblige à s'adapter en permanence, à trouver des solutions de dernière minute. «Silc est fortement impacté,

notamment pendant les vacances de printemps puisque nous avons des jeunes de toute la France qui convergent vers Paris. Ce sont des mineurs que nous ne pouvons faire voyager seuls et dont nous avons la responsabilité. Certains ont pris des bus ou font du covoiturage, toujours avec des accompagnateurs», souligne Lætitia Taesch-Larivière.

«Stress en plus»

La cadre de Silc s'est muée en chauffeur en prenant le volant d'un minibus le week-end dernier. «J'ai pris en charge des jeunes à Bordeaux jusqu'à Roissy, en faisant une halte pour en récupérer d'autres à Tours. On trouve des solutions, mais c'a été un vrai casse-tête pour nous et les parents.» L'autre conséquence, ce sera le surcoût qui n'est pas répercuté aux parents. «On fera les comptes à la fin de la grève, mais ça va nous coûter cher.»

Peu de colère, beaucoup de discussion

En passant quelques heures à la gare d'Angoulême, attrapant au vol des discussions entre usagers et cheminots, lesquels multiplient des «rencontres» pour échanger avec les clients, le constat, c'est que la colère n'est pas majoritaire. «C'est contraignant, mais je suis à 100 % solidaire de leur lutte», souligne Nadine Poisson, retraitée du Cognac, qui utilise le TER chaque semaine pour venir garder ses petits-enfants. Elle explique: «Macron et ses sbires nous expliquent que le problème c'est la dette de la SNCF, le statut des cheminots. Si on se renseigne un peu, on comprend que ce sont des écrans de fumée, des mensonges.» Hier midi, son coup de gueule a été applaudi par... de très nombreux usagers. Johan Picon, de SUD rail, prône la «discussion». «On essaye de favoriser des moments de dialogue. On ne veut pas emmerder les gens et on mesure la gêne occasionnée. On se bat pour l'avenir de la SNCF, on doit l'expliquer. Au final, 50 % des gens nous soutiennent, les autres nous engueulent...» Le syndicaliste a pris sa voiture il y a quelques jours pour conduire à Poitiers deux personnes en rade. «Leur discours m'a touché. On a beaucoup parlé sur la route. Quand je les ai déposés, ils m'ont tous les deux dit: «Maintenant on comprend mieux.»»

De nombreux chefs d'entreprise, cadres, commerciaux décrivent aussi des «difficultés» à organiser leurs déplacements, du «stress en plus» pour leurs équipes. Mais pas seulement. «Comme le fret est également en grève, des entreprises nous indiquent des difficultés pour organiser des transports de marchandises, les sociétés de transport étant surchargées», explique Véronique Brouillet, la secrétaire générale de l'Union patronale (Medef) en Charente. Philippe Poupeau, patron d'une des principales entreprises du secteur en Charente, modère: «L'impact de la grève est à mon sens limité. Notre principal souci, c'est la reprise économique et le manque de chauffeurs.»

Angoulême

Gare: les commerces «souffrent»

Deux hôtels, des pizzerias, des restaurants, un bar-tabac-PMU, une boulangerie, des loueurs de voitures, une épicerie: face à la gare d'Angoulême, avenues Gambetta et De-Lattre-de-Tassigny, le commerce vit au rythme des départs et des arrivées de voyageurs. Mais depuis le début de la grève en pointillés de la SNCF, les affaires suspendent leur vol pendant deux jours, tous les trois jours. À l'Hôtel d'Orléans, pas besoin de connaître le planning des jours de grève. Il suffit de regarder les réservations. Lundi 9 avril, mardi 10 et mercredi 11: l'hôtel de 24 chambres affiche complet. Jeudi 12 avril, cinq clients. Vendredi 13: aucun. Idem la semaine suivante, avec un grand vide dans le cahier les 18 et 19 avril. À la réception de l'hôtel, Dominique Richet s'inquiète. «On travaille surtout avec des professionnels,

qui viennent pour une mission ou en formation. Comme il n'y a pas de train, ils ne viennent pas. Et on a beaucoup d'annulations, souligne-t-elle. Avec les grèves précédentes, il y avait quand même quelques trains et les gens pouvaient se déplacer. Mais là, il n'y en a pas.» Tous les commerces proches de la gare sont touchés. À la pizzeria Tom Tom, on attend le client. «Vous voyez par vous-même: les jours de grève, on se tourne les pouces, souligne Amandine Bertaud. Jusqu'à présent, les grévistes faisaient quand même un peu marcher nos commerces en venant nous acheter des choses. Mais là, rien. Ils se font des grillades devant la gare.» La pizzeria peut heureusement compter sur une «clientèle de fidèles». «Et puis, j'espère que les grévistes vont avoir rapidement ce qu'ils demandent. Je comprends

leurs revendications, mais nous aussi on souffre. À chaque fois, c'est la même chose: on devient les victimes de ces grèves.» C'est aussi la soupe à la grimace à l'épicerie de la gare. Toute la journée, jusqu'à 23 heures, Armand Nazari voit normalement passer des voyageurs qui viennent s'acheter des chips, des sandwiches, des gâteaux ou une boisson. «Les jours de grève, il n'y a personne.» Ou si peu. «C'est la galère aussi pour nous, explique Caroline, l'employée du tabac-bar-PMU Le Bobar. Le matin, normalement, on a beaucoup de monde qui va prendre son train. Là, on ne voit plus que quelques habitués.» François et Andrea Martinet en sont même à regretter d'avoir repris il y a six mois la boulangerie «Au petit creux». «Franchement, c'est très difficile pour nous. Les jours de grève, je perds

À l'Hôtel d'Orléans, il n'y a quasiment aucune réservation les jours de grève. Photo Quentin Petit



75 % de mon chiffre d'affaires jour. On a notre petite clientèle d'habités, mais la grosse activité, c'est la SNCF, raconte le patron qui ne se prend plus de salaire pour tenir. Il ne faudrait pas que ça dure. En plus, j'ai entendu qu'ils comptaient remettre ça en septembre. J'ai un peu peur; il faut que je rembourse mes crédits.»

Anne KERJEAN

Démarchage: le directeur commercial d'Eni répond

Samedi, CL consacrait un article aux méthodes des démarcheurs à domicile travaillant pour le compte du fournisseur de gaz Eni. Il racontait l'expérience vécue par Johana, une jeune Angoumoisine, et Sylviane, une habitante de Mornac, qui s'étonnaient des méthodes des démarcheurs employés par des sous-traitants.

La première, 28 ans, expliquait avoir été flouée par le commercial et avoir signé un document sans savoir qu'il s'agissait d'un contrat qui l'engageait chez Eni. Elle avait finalement rempli un coupon de rétractation. La conversation s'était poursuivie par SMS avec le démarcheur qui avait fini par l'insulter violemment.

«Quand j'ai lu cela, les bras m'en sont tombés, explique Reginald Thiebaut, directeur commercial pour Eni gaz & Power France. Rien ne justifie ces insultes. C'est inacceptable, on les condamne et on prendra les mesures nécessaires», qui pourront aller jusqu'au licenciement si le sous-traitant le décide.

Sur le fond, il explique qu'il ne s'agit pas d'une vente forcée et as-

sure «qu'elle a été faite dans les règles». Il en veut pour preuve l'enregistrement de l'appel de validation, que les services d'Eni ont écouté – et envoyé à CL – et dans lequel la cliente est en ligne avec un téléconseiller d'Eni qui l'informe de son changement de fournisseur et des termes du contrat.

«J'ai quelques dizaines de cas de litiges qui arrivent chaque mois, à chaque fois, on écoute les enregistrements», assure Reginald Thiebaut. Le médiateur national de l'énergie estime que certains démarcheurs jouent sur la confusion pour obtenir de nouveaux contrats et que les sous-traitants sont commissionnés à la souscription de contrat. «Il est très clair que les agents n'ont pas à se présenter comme mandatés par le service public ou comme le fournisseur historique et qu'ils n'ont pas le droit d'effectuer des relevés de compteurs. Oui ils sont rémunérés au contrat signé. Mais si la vente est annulée dans un délai de trois mois, on décommissionne le prestataire et s'il y a eu une vente forcée, on applique une pénalité», poursuit Reginald Thiebaut.

■ JARNAC

Les soutiens aux sans-papiers remontés contre la députée

Le comité de soutien aux sans-papiers de la Charente organise un rassemblement devant la permanence de Sandra Marsaud ce samedi à 11 heures, à Jarnac. «Elle est la seule élue de Charente à n'avoir proposé aucun rendez-vous», déplore Jean-Luc Giraud, tout en précisant que le comité a déjà rencontré les deux sénateurs et le député Jérôme Lambert. Et qu'un rendez-vous est prévu lundi avec Thomas Mesnager. «Les députés sont les repré-

sentants du peuple. Leur devoir est d'être à l'écoute de ceux qui sont sur le terrain pour remonter leurs problématiques», estime Jean-Luc Giraud, jugeant que les motards ont été davantage écoutés. Il souhaite dénoncer, auprès de Sandra Marsaud, le projet de loi sur l'immigration «qui nous semble super dangereux». «La députée est au courant que nous serons là. Si elle veut nous rencontrer, j'espère qu'elle le fera.» La mobilisation est ouverte à tous.

- Longtemps, Gwendoline Mercier et Arnaud Guilbaud ont combattu l'obésité seuls
- Les amis d'enfance ont fondé une association pour que cela n'arrive plus à d'autres.

Deux enfants de Cognac s'unissent contre l'obésité

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La démarche est jeune d'à peine un mois et déjà, elle fait parler d'elle dans le petit monde cognaçais. Début mars, Gwendoline Mercier, 31 ans, et Arnaud Guilbaud, 32 ans, ont fondé l'Association de lutte contre l'obésité (Alco). Six semaines plus tard, tout est opérationnel: site internet, partenariats, voire même «peut-être, bientôt, un créneau à l'X'eau», sourit Arnaud Guilbaud (lire l'encadré).

”

Seul, c'est impossible et l'opération n'est pas la seule solution.

Leur idée: former un groupe de personnes en surpoids qui veulent y remédier sans chirurgie. En se retrouvant autour d'activités sportives, de conseils nutritionnels et de temps de parole. En groupe, toujours. Car «seul, c'est impossible», témoigne Gwendoline Mercier, pour qui «l'opération n'est pas la seule solution».



L'Association de lutte contre l'obésité (Alco) croît en la force du groupe pour insuffler l'envie de revenir à une vie saine. Photo M. B.

La jeune Cognaçaise, dont le père Éric Fontenau tenait la carterie de la rue Aristide-Briand, était elle-même à deux pas de se faire opérer. Quand une hospitalisation dans un centre d'amaigrissement lui a appris à mieux connaître «cette maladie complexe qu'est l'obésité».

«Je me suis rendu compte que j'utilisais la nourriture comme un médicament contre l'angoisse et qu'une opération n'allait pas changer ça», reprend-elle, sans fard. Au passage, elle réalise aussi «l'obstacle que peut représenter l'isolement pour guérir quand on est gros.» Peur des regards, découragement et finalement passivité... Un cercle vicieux qu'elle a brisé et dont elle voudrait donner les clés à d'autres personnes du Cognaçais, grâce à une association. En quittant l'hôpital en début d'année, elle s'est souvenue d'Arnaud Guilbaud, qu'elle connaissait depuis l'école Pierre-et-Marie-Curie. Et qui de son côté combattait aussi l'obésité, mais pour d'autres raisons. En 2006, un accident du travail l'a cloué au lit pendant 18 mois. «J'étais costaud mais sportif», se souvient l'ex-rugbyman de l'USC, connu comme le loup blanc dans le monde associatif cognaçais.

On le voit au comptoir du théâtre de L'Avant-Scène où il est bénévole, ou encore à la Fête du cognac et à Coup de chauffe. En ville, tout le monde l'a vu faire le yo-yo après

son accident. «J'avais pris 50 kilos, ça ne me gênait pas trop, sauf l'été», rigole-t-il en évoquant son déclin. C'était il y a deux ans, lorsque «le docteur m'a dit que si je continuais, c'était le premier infarctus à 40 ans et la mort à 50.»

Il prend alors une carte à une salle de sport, s'y rend dix heures par semaine et perd 25 kilos. Avant de craquer et d'en reprendre 30.

«Je n'avais pas pris le problème dans sa globalité», reconnaît-il aujourd'hui. «Quand j'ai vu la démarche de Gwendoline, j'en ai tout de suite senti l'intérêt et je me suis mis à fond avec elle.»

À eux deux, ils ont mobilisé leurs réseaux et leurs amis, jusqu'à la ville de Cognac qui vient de leur apporter leur soutien. Si l'association est prête, elle n'attend plus que des adhérents. «C'est toujours délicat d'aller vers les autres quand on est dans cette situation, mais je vous assure qu'à plusieurs, ce n'est pas la même chose», invite Gwendoline Mercier, les bras grands ouverts.

Contact: www.assoalco.com

Ne pas se substituer aux soins médicaux, mais les compléter

«On va buffer comme des bœufs et ce sera génial.» Gwendoline Mercier se réjouit déjà des marches de groupe que l'association organisera ces prochaines semaines, afin de se tenir à une discipline sportive grâce à la force collective. Arnaud Guilbaud, de son côté, est en train de demander un créneau au centre aquatique pour varier les sorties.

Au-delà du sport, l'Alco proposera aussi des suivis nutritionnels et des rencontres autour de techniques alternatives comme l'hypnose, la

sophrologie, ou tout simplement le soin du corps. Mais pas question de prendre la place des médecins ni des psychologues, précise Gwendoline Mercier. «Leur aide est souvent indispensable. Nous, on proposera un coup de main pour donner aux gens l'envie de revenir au sport et à une vie saine, avant que l'obésité ne prenne toute la place dans leur vie.» À moyen terme, l'Alco aimerait aussi s'investir dans la prévention auprès des enfants, notamment sur les questions d'alimentation.

■ Christophe Reiller



quitte Cognac, mais ne s'en va pas très loin (Photo archives CL).

Le 4 mai, le commandant de la compagnie de pompiers de Cognac (qui regroupe les centres de Cognac, Segonzac, Rouillac, Châteauneuf et Jarnac) passera le relais au capitaine David Bardin, 43 ans, actuellement en charge de la formation au service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Christophe Reiller sera chargé de préparer l'ouverture de l'école des feux d'alcool de Jarnac.

Il était arrivé à Cognac en 2007 en tant qu'adjoint au commandant de compagnie, avant d'en prendre la tête et d'accompagner notamment le déménagement des soldats du feu à la zone de Montplaisir.



Merpins: ça y est, c'est dévié

Avec un jour de retard, la déviation du futur rond-point de la ZI de Merpins a été installée hier sur l'avenue de Royan. Pendant trois mois, pour sortir de la zone industrielle vers Cognac, il faudra suivre une déviation de 5 kilomètres par la route de Dizedon.

Ou emprunter les petits itinéraires comme le Chemin des Meuniers. C'est ce qu'ont tenté hier plusieurs véhicules, dont un poids-lourd breton... qui n'avait pas le droit de prendre le chemin mais s'est fait «tromper» par son GPS. Résultat: un demi-tour périlleux en plein carrefour. Des détails qu'il faudra régler la semaine prochaine, quand la circulation s'intensifiera avec la rentrée des classes (Photo M. B.).

Festi'Classique déroule sa sixième partition

Le festival de musique classique reviendra fin août dans les maisons de cognac. Une soirée affiche déjà complet.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Pour cette sixième édition, ils ont voulu quelque chose «d'un peu moins classique... tout en restant classique quand même». Une programmation «éclectique, jeune et pêchue». C'est ainsi qu'Anne-Marie Molinié décrit les six soirées qui seront proposées, entre le vendredi 31 août et le mardi 18 septembre, dans le cadre de Festi'Classique. Six maisons de cognac et distilleries jouent encore le jeu cette année en accueillant les artistes, dont une nouvelle: la maison Guérin, à Gémovac.

«Ce sera notre première incursion en Charente-Maritime, l'autre département du cognac, et c'est une distillerie magnifique», se réjouit Anne-Marie Molinié. Pour cette première, elle accueillera le trio La Vuelta... qui viendra jouer son flamenco.

”

Chez Hine, on aime bien les choses déjantées. Ce duo leur correspond tout à fait.

Toujours sur le thème «un peu moins classique, mais classique quand même», il y a cette soirée à la distillerie Pautier de Bourg-Charente, le 6 septembre. Le duo «Presque Classique» reprendra les grands airs «avec des instruments qu'on connaît peu»: nyckelharpa, monocorde de Pous-



«Le duo à mains nues» se produira chez Hine, le 11 septembre.

Repro CL

sot, organetto... «Ils sont géniaux. On voulait déjà les avoir l'année dernière, mais ils étaient pris.» Il y aura aussi du théâtre autour du piano chez Hine, à Jarnac, le 11 septembre, avec «Le duo à mains nues». «Les deux pianistes font les pitres, s'interpellent de manière vraiment intéressante. Chez Hine, on aime bien les choses déjantées. Ce duo leur correspond tout à fait», sourit Anne-Marie Molinié.

Du «grandiose» chez Meukow

Mais dans Festi'Classique, il y a aussi des choses qui ne changent pas. Le concert d'ouverture «grandiose» aura lieu, comme chaque année, chez Meukow. L'Ensemble vocal de l'abbaye aux Dames et ses quarante musiciens, choristes, solistes, y interpréteront «Le Messie» de Haendel. Quant à la maison Courvoisier, qui bouclera le festival, elle recevra le quatuor à

cordes Gallien. «Un petit bijou d'un excellent niveau.»

Pour ne pas faire de frustrés, on ne parlera pas de la soirée à la maison Jean Fillieux, de Juillac-Coq. Le récital de piano avec Gaspard Dehaene, programmé le 4 septembre, affiche déjà complet. «Ça n'arrive jamais dès la mi-avril», indique Anne-Marie Molinié, qui précise de la jauge y est réduite. «Les habitués du festival louent tôt, observe-t-elle. Il n'y a plus beaucoup de musique classique de bon niveau à Cognac.» En attendant la fin de l'été, un «afterwork» chez Meukow permettra de se mettre l'eau à la bouche le 4 mai avec le Swing home trio. Anne-Marie Molinié et Jacques Baclet travaillent, eux, déjà à la programmation 2019. Et ils l'assurent: «Il y aura une Victoire de la musique. On y travaille.»

Tarif des concerts: 25 euros.

Afterwork: 12 euros.

Renseignements et réservations sur le site de Festi'Classique: www.festi-classique.com

■ La Ville teste le passage piéton en 3D ■ La combinaison des peintures donne un effet de relief destiné à faire ralentir l'automobiliste ■ Une première en Charente.



L'effet de ces passages protégés donnant l'illusion du relief est surprenant, mais sera-t-il durable? Benoît Delatte, l'adjoint chargé de l'urbanisme, l'espère.

Photo CL

Barbezieux passe à la 3D

Pascal HUORD
p.huord@charentelibre.fr

«**O**n ne sait plus quoi faire pour ralentir les automobilistes récalcitrants», peste Benoît Delatte, l'adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme à Barbezieux. «Alors on essaie de nouvelles techniques, comme le passage protégé en 3D». Cet équipement expérimental a été installé hier, boulevard Chanzy. Ce passage donne l'illusion à l'automobiliste d'arriver non pas sur des bandes blanches marquant le passage piéton, mais sur des blocs de béton en suspension. L'objectif est bien de susciter un réflexe de prudence et donc de ralentissement. Jonzac a testé le système il y a un mois et demi. «Et nous en sommes plutôt satisfaits. D'ailleurs, nous en avons fait installer deux autres près du collège», confie Christophe Ca-

bri, le premier adjoint. Barbezieux s'y essaie donc à son tour. C'est une première en Charente. «En fait, j'avais repéré cette technique sur internet», précise Benoît Delatte.

Des bandes de résine devant les autres passages protégés

La Ville a choisi le boulevard Chanzy, parce que c'est une voie très utilisée (avec des pointes de près de 10.000 véhicules par jour). Le tout, juste en face de plusieurs commerces. José Da Silva, depuis «Chez Fatima», avait attiré l'attention de la mairie sur ce problème. «Beaucoup de jeunes passent par là. Ils ont quelquefois du mal à traverser. Certains ont été bousculés par des voitures et j'ai parfois laissé ma caisse pour les aider à traverser», raconte le commerçant. La technique 3D est simple. On utilise des bandes de couleurs réfléchissantes disposées d'une façon

très précise pour donner l'illusion du relief. «On essaie et on verra ce que cela donne, confie Benoît Delatte, même s'il peut y avoir un effet d'accoutumance.» «Mais ici, nous avons rajouté une couleur jaune qui flashe et peut rappeler à l'automobiliste un peu distrait la proximité du passage piéton pour l'inciter à la prudence», souligne Christian Gasteboix, le patron de CPS qui a posé son premier passage protégé en 3D. «Chalais en voulait un également, mais c'était sur une route départementale et le conseil départemental a refusé». Ce système est une nouvelle alternative. «Et puis, on ne va pas mettre des coussins berlinois partout», reconnaît Christophe Cabry à Jonzac. À Barbezieux, en plus de cet aménagement, la Ville fait actuellement poser des bandes de résine devant les autres passages protégés. «Elles provoquent du bruit qui incite à ralentir»,

”

Beaucoup de jeunes passent par là. Ils ont quelquefois du mal à traverser. Certains ont été bousculés par des voitures.

explique Christian Gasteboix. En fonction des résultats, la Ville compte également réaliser des aménagements de sécurité sur les passages voie de l'Europe, près de la Mirandole, avec peut-être également des systèmes d'éclairage réfléchissants. Et puis d'ici la fin de l'année, les policiers municipaux devraient être équipés de jumelles pour le contrôle de la vitesse.



«Le petit labo»: un nouvel atelier qui semble passionner les gosses.

Photo CL

Nouvelle formule d'accueil au centre de loisirs de Chalais

Depuis le début des vacances de Pâques, le centre de loisirs de Champlong à Chalais propose un nouveau fonctionnement de son accueil. En effet, il est désormais possible pour les enfants âgés de 6 à 11 ans de participer à des ateliers d'une durée de deux heures, sans obligation de rester la journée complète. Parmi ces nouvelles animations

pedagogiques, on trouve un at-

lier créatif et un atelier science baptisé «Le petit labo». «L'animation est élargie. On sort de la formule du centre de loisirs pour passer à l'animation en direction de l'enfance», explique Mathilde Chollet, l'une des animatrices diplômées du centre.

Une formule à la carte qui sera reconduite le mercredi et pour les vacances d'été, en direction des mômes à partir de 3 ans.

Macron face aux tentations nationalistes

■ Emmanuel Macron s'est exprimé hier face au Parlement européen réuni à Strasbourg ■ Il a livré un plaidoyer pour la défense de la démocratie dans l'UE ■ Et a mis en garde contre «les tentations autoritaires» et les replis nationaux.



Devant le Parlement européen à Strasbourg le 16 mars 2018, Emmanuel Macron s'est inquiété d'une «forme de guerre civile européenne».

Photos AFP

«**J**e ne veux pas faire partie d'une génération de somnambules», a lancé hier à Strasbourg le chef de l'Etat français devant les eurodéputés avec lesquels il a échangé pendant environ trois heures, ponctuées par des applaudissements. «J'appartiens à une génération qui n'a pas connu la guerre et qui est en train de s'offrir le luxe d'oublier ce que les prédécesseurs ont vécu», a-t-il averti, dressant un tableau sombre de la situation du Vieux Continent sur fond de montée des populismes et du sentiment antieuropéen dans nombre de pays. «Nos égoïsmes nationaux parfois nous paraissent plus importants que ce qui nous unit face au reste du monde», a estimé Emmanuel Macron.

«Souveraineté européenne»

Ce discours était le premier prononcé devant le Parlement euro-

péen, placé sous haute sécurité, par le jeune président français qui avait choisi «l'Ode à la joie» de Beethoven, l'hymne européen, pour célébrer son élection en mai 2017. Il avait ensuite proposé, dans un discours à la Sorbonne en septembre, 80 initiatives pour «refonder l'Europe», notamment en renfor-

«**Nos égoïsmes nationaux parfois nous paraissent plus importants que ce qui nous unit face au reste du monde.**»

çant la zone euro, en généralisant le programme Erasmus et en taxant les géants du numérique. Mais cette ambition a jusqu'à présent été freinée par la longue crise

politique en Allemagne -dont la chancelière Angela Merkel viendra débattre à son tour au Parlement européen en novembre- et par les victoires de partis eurosceptiques aux récentes élections en Italie et en Hongrie.

Il a appelé «à organiser le vrai débat européen qui permettra à notre peuple de choisir entre ceux qui veulent une Europe du repli et ceux qui sont prêts à porter une Europe d'une souveraineté réinventée, d'une démocratie vivante». Pour que l'Europe ait les moyens de ses ambitions et d'une «souveraineté européenne» face aux défis internationaux, la France «est prête à augmenter sa contribution» au budget européen dans le cadre du prochain budget pluriannuel post-Brexit de l'UE après 2020, a annoncé Emmanuel Macron.

«Retour de la France»

Pour trouver de nouvelles ressources, il a proposé la suppression des rabais «qui ne sauraient survivre au Brexit» et a aussi

plaidé pour de nouvelles ressources européennes issues d'une taxe sur le numérique.

«La vraie France est de retour. Je salue le retour de la France parmi nous», s'est réjoui le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker lors du débat en plénière. Mais, a-t-il ajouté, «n'oublions pas que l'Europe n'est pas seulement franco-allemande».

Emmanuel Macron est juste- ment attendu demain à Berlin pour s'entretenir de l'avenir de la zone euro avec Angela Merkel, dont le parti conservateur a critiqué lundi notamment son idée de création d'un budget propre à la zone euro pour aider les investissements.

Le chef de file des socialistes, Udo Bullmann a salué «l'enthousiasme et la passion pour l'Europe» du président français. «Mais les mots ne suffisent pas», a-t-il averti, l'appelant à des «actions concrètes» et critiquant notamment la politique migratoire de la France.

Un débat «citoyen» à Epinal

Après Strasbourg, Emmanuel Macron (Photo AFP) s'est rendu hier après-midi à Epinal pour lancer la première «consultation citoyenne sur l'Europe», en appelant tous les Français, qu'ils aiment ou non l'Europe, à participer au débat, un an avant les élections européennes de 2019. «D'aujourd'hui à jusqu'à la fin octobre, je souhaite que nous puissions partout en France avoir ces échanges sur l'Europe», a déclaré le président ce débat devant quelque 450 personnes rassemblées dans le



centre des congrès de la préfecture des Vosges. «L'objectif est d'avoir des débats très libres sur l'Europe. Je ne vais pas faire de discours, je vais répondre à toutes vos questions», a expliqué Emmanuel Macron, le micro à la main, seul debout au milieu des participants. Les premières questions ont porté sur «l'identité des Européens, les problèmes bancaires des patrons d'entreprises familiales et le programme Erasmus. Il a souhaité que les débats soient organisés «par les villes, les associations, les étudiants...» et que «même ceux qui n'aiment pas l'Europe en organisent».

Emmanuel Macron a rejoint Epinal depuis Strasbourg, où il a défendu sa vision de l'Europe pour la première fois devant le Parlement européen. Il s'est félicité que les 27 pays de l'UE (hors Royaume-Uni) aient accepté d'organiser chez eux des «consultations citoyennes» jusqu'en octobre. L'Irlande a été la première à le faire et devrait être bientôt suivie par l'Allemagne. Une synthèse des débats sera présentée en décembre aux dirigeants européens. Le chef de l'Etat restera dans les Vosges mercredi pour une journée consacrée à la ruralité, la revitalisation des villes moyennes et la filière bois.

Vers une adhésion de l'Albanie et de la Macédoine à l'Union européenne

La Commission européenne a proposé mardi aux Etats membres de l'UE d'ouvrir les négociations pour une adhésion de l'Albanie et de la Macédoine, malgré les réticences de certains pays, la France notamment. «La Commission européenne propose que le Conseil (représentant les Etats membres) décide d'ouvrir les négociations d'adhésion avec l'Albanie et l'ancienne république yougoslave de Macédoine», a déclaré la représentante de la diplomatie européenne Federica Mogherini lors d'une conférence de presse à Strasbourg, où le Parlement européen est réuni en session plénière. «La décision se fonde sur une évaluation de progrès réalisés par ces

deux pays sur les recommandations faites en 2016 et un examen des mesures mises en œuvre par Tirana et Skopje», a expliqué Mogherini. Lors d'un point presse à Tirana, le Premier ministre albanais Edi Rama a salué une décision prenant acte des efforts de réformes, notamment dans la lutte contre le crime organisé et la corruption. Cette recommandation, a-t-il souligné, «une marque pas la fin des batailles mais l'entrée dans une nouvelle phase encore plus difficile». A Skopje, son homologue macédonien Zoran Zaev a estimé que son gouvernement se voyait ainsi témoigner «la confiance pour faire avancer le pays sur le chemin Euro-atlantique».

Un «programme européen» pour accueillir les réfugiés?

Le président français Emmanuel Macron a proposé hier de «créer un programme européen» pour financer les collectivités locales accueillant des réfugiés, afin de dépasser «le débat empoisonné» sur les quotas de répartition au sein de l'UE.

«Je propose de créer un programme européen qui soutienne directement financièrement les collectivités locales qui accueillent et intègrent les réfugiés», a dit Emmanuel Macron dans un discours prononcé devant le Parlement européen à Strasbourg. Pour le chef d'Etat français, il s'agit d'un des dossiers sur les-

quels «nous devons obtenir des résultats tangibles».

«Débloquer le débat empoisonné»

Pour cela, a fait valoir Emmanuel Macron, il faut «débloquer le débat empoisonné sur le règlement de Dublin et les relocalisations, mais aussi dépasser ce débat, en construisant la solidarité interne et externe dont l'Europe a besoin».

Les Etats membres de l'UE se sont donné jusqu'en juin pour s'accorder sur une réforme du «règlement de Dublin», qui désigne quel pays a la responsabilité de traiter une de-

mande d'asile faite en Europe.

Ce dispositif décrié la confie presque toujours à ceux de première entrée dans l'UE, faisant peser une charge démesurée sur des pays comme la Grèce et l'Italie, mais sa réforme est enlisée depuis près de deux ans.

Outre une «harmonisation des règles» d'accueil et de délais en matière d'asile avec l'Allemagne et l'Italie, objectif affiché du projet de loi sur l'immigration actuellement débattu à l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron souhaite aller «vers un système d'asile commun qui adopterait les mêmes règles entre tous les Etats membres» de l'UE.

Large adoption de la réforme par l'Assemblée

L'Assemblée nationale a très largement adopté hier en première lecture, par 454 voix contre 80, le projet de loi «pour un nouveau pacte ferroviaire», à l'origine d'un mouvement de grève à la



SNCF depuis début avril. Outre la majorité LREM-Modem, une large majorité des LR mais aussi les élus UDI-Agir ont voté pour, tandis que les trois groupes de gauche - Nouvelle Gauche, communistes et Insoumis -, ont voté contre. 29 députés se sont abstenus. La ministre des Transports, Elisabeth Borne (Photo AFP), a salué à l'issue du vote «un moment important, une étape décisive dans la conduite de cette réforme». Celle-ci «est indispensable», et à l'issue d'un «débat démocratique riche, tonique», «ceux qui dénonçaient un passage en force en sont pour leurs frais», a-t-elle estimé.

Cet après-midi



Ensoleillé.

Le temps s'annonce largement ensoleillé, dans une atmosphère chaude et estivale l'après-midi. Les températures prennent un bon coup de chaud l'après-midi, avec 22 à 25° des îles au rivage continental, et jusqu'à 27° dans les terres.

Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



« Employeurs mais pas percepteurs »

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE À quelques mois de l'entrée en vigueur de la réforme, les organisations patronales restent hostiles au projet. Mais les chefs d'entreprise se préparent

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Les patrons traînent les pieds. Moins d'un an avant la mise en place de la réforme du prélèvement à la source, leurs organisations professionnelles continuent de dire tout le mal qu'elles pensent de ce projet, qui doit entrer en vigueur en janvier 2019.

La dernière attaque en date a été lancée par l'Union des entreprises de proximité (U2P) qui revendique 23 millions d'entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales. « Au moment où l'économie de proximité reprend des couleurs, le prélèvement de l'impôt sur le revenu par les entreprises, porteur de charges administratives et financières supplémentaires, mais aussi de lourdes inquiétudes, risque de rompre la dynamique engagée », souligne son président, Alain Griset.

« Une erreur économique »

Mi-avril, l'organisation a mis une pétition en ligne pour porter trois revendications : simplifier le dispositif, compenser les coûts de gestion pour les employeurs et les protéger des risques judiciaires encourus. C'est à quelques détails près ce que réclament également depuis longtemps

la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ou le Medef.

Depuis le début, la CPME considère que la réforme constitue « une erreur économique et sociale ». Hostile à un nouveau moratoire, elle réclame aujourd'hui encore une « remise à plat des modalités de perception de l'impôt », en s'interrogeant notamment sur le rôle que pourraient jouer les banques en lieu et place des entreprises. C'est également la solution de rechange défendue par le Medef qui propose de généraliser la mensualisation de l'impôt sur le revenu sans passer par les entreprises puisqu'il pourrait, assure-t-il, être « prélevé directement par le fisc sur le compte du contribuable ».

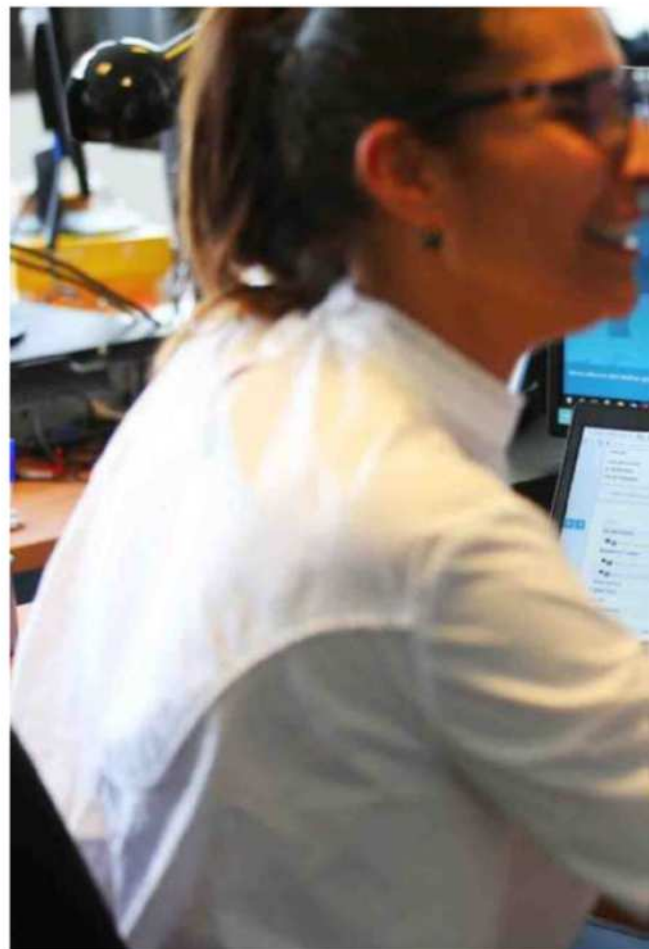
Baisse de salaire

Si les entreprises continuent de monter à crêneau alors que le « big bang fiscal » approche, c'est qu'elles sont convaincues que la réforme ne leur apportera que des ennuis. D'une part, elle va entraîner un surcroît de travail qui coûtera cher, même si le montant de la facture varie de façon considérable d'une étude à l'autre. Un milliard d'euros en 2019 uniquement et pour l'économie de proximité, et 500 millions par an par la suite, selon les chiffres de l'U2P. Environ

1,2 milliard d'euros, la première année, et un coût récurrent de l'ordre de 100 millions d'euros pour l'ensemble des entreprises, selon une étude d'impact réalisée par la société TAJ pour le compte du Sénat.

Entre 310 et 420 millions la première année, pour un coût de 60 à 70 millions en vitesse de croisière, d'après un rapport de l'Inspection des finances.

D'autre part, les chefs d'entreprises se disent souvent inquiets des dégâts collatéraux que la réforme pourrait provoquer dans les relations sociales. Deux points sont plus particulièrement soulevés : la fin de l'anonymat fiscal des salariés et surtout les crispations que pourrait générer la baisse du salaire net qui sera amputé du montant prélevé chaque mois au titre de l'impôt. Pour l'instant, le gouvernement ne semble pas disposé à revoir sa copie. « Je comprends les interrogations mais de temps en temps, c'est bien de penser aux salariés », a tranché la semaine dernière Gérard Dammanin, ministre des Comptes publics, en lançant le compte à rebours pour le lancement de la réforme.



Le prélèvement à la source sera effectif en janvier 2019.

PHOTO QUENTIN SALINIER/SUD OUEST

IMPÔTS

EN 2019, LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU



Les modalités de la réforme

À partir de janvier 2019 : impôt sur le revenu prélevé chaque mois par l'employeur.

À savoir

Taux d'imposition effectif du foyer calculé à partir des déclarations de revenus 2017.

Si écarts de revenus importants entre les conjoints : chacun pourra choisir 1 taux.

Si changement d'activité ou de situation : possibilité de demander 1 nouveau taux.

Pour plus de discrétion sur son patrimoine, l'employé pourra demander un taux neutre.

Revenus 2018 : ne seront pas imposés mais devront être déclarés.

Printemps 2018

Lors de la déclaration en ligne, le contribuable est informé de son taux de prélèvement applicable au 1^{er} janvier 2019.

Octobre 2018

Le contribuable est informé du montant mensuel qui lui aurait été prélevé si la réforme était en vigueur.

VISACTU

Les mesures à mettre en place

Tous les employeurs et verseurs de revenus de remplacement vont recevoir les taux de prélèvement à appliquer à partir du mois de septembre de cette année. Cela devrait, entre autres, leur permettre de simuler sur les derniers bulletins de paie de 2018 le montant du prélèvement à la source tel qu'il sera effectué à compter de janvier 2019. L'administration insiste sur le fait qu'il est « primordial que chaque salarié ou bénéficiaire de revenus soit sensibilisé à la mise en œuvre de la réforme et aux conséquences de ces pratiques sur ses revenus ».

À partir du mois de janvier, tous les verseurs de revenus déposeront leur déclaration DSN (Déclaration sociale nominative) ou Pasrau sur Net-entreprises.fr. En retour, la direction générale des Finances publiques leur renverra des données intégrant les taux de prélèvement de chaque individu. Sur cette base, les collecteurs publics et privés assureront chaque mois le prélèvement à la source et son reversement au Trésor public. Les entreprises de moins de 11 salariés auront la possibilité d'opter pour un reversement trimestriel. Des tests en condition réelle ont démarré au mois de mars pour

s'assurer du bon fonctionnement du dispositif.

Les collecteurs, comme leur nom l'indique, ne sont responsables que de la collecte. Leur seule obligation est d'appliquer les taux transmis dans le respect de la confidentialité des données communiquées et de reverser les sommes collectées. Toutes les autres questions relatives à l'impôt resteront directement traitées entre les contribuables et l'administration.

« DÉDRAMATISER ». En cas de défaut de dépôt de déclaration, les collecteurs seront passibles d'une amende de 10 % du montant du prélèvement éludé, avec un minimum de 250 €. En cas d'erreur, l'amende pourra être de 5 %. Pour aider les chefs d'entreprise et responsables des Ressources humaines dans leurs démarches, l'administration a mis en ligne un « kit collecteur ». Des réunions d'information ont également été programmées tout au long de l'année avec les collecteurs publics et privés « pour dédramatiser ». Par la suite, ils pourront solliciter l'équipe d'assistance de la DSN.

Les chefs d'entreprises sur le pont

TÉMOIGNAGES Des employeurs de la région se disent inquiets des conséquences de la réforme

« Je suis intimement persuadé que cela va créer des problèmes. Nous ne sommes pas percepteurs. Ce n'est pas notre métier. » Président de l'Union des entreprises de proximité de Dordogne et patron d'une entreprise artisanale spécialisée dans le détermitage, Frédéric Liogier est catégorique : le prélèvement à la source n'apportera que des ennuis. « Cela va nous coûter 125 euros par an et par salarié, générer du travail supplémentaire et de la tension sociale puisque les employeurs pourront connaître le taux d'imposition du ménage. »

Une première année de rodage

« Nous commençons juste à nous y mettre mais nous serons prêts », assure Jean-François Clédel, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine et président d'Ingeliance, un groupe de plus de 550 salariés répartis sur une quinzaine de sites, basé à Bordeaux.

« La mise en place du prélèvement à la source va obligatoirement générer un surcroît de travail et des coûts supplémentaires. Il faut former l'équipe RH, prendre en charge la mise à jour du logiciel, paramétrer le système, faire des essais. Cela représente plusieurs semaines de travail. C'est un gros changement.

Ce n'est pas anodin. Dans deux ans, sans doute, quand tout cela sera rodé, ça se passera bien. Mais la première année risque d'être difficile. »

Faire de la pédagogie

Le chef d'entreprise qui n'affiche aucune position de principe contre la réforme s'attend en effet à devoir « gérer des anomalies, des bugs et de l'incompréhension ». L'incompréhension à laquelle il pense est avant tout celle des hommes et des femmes qui travaillent dans l'entreprise et qui vont voir leur salaire baisser.

« Il va falloir faire de la pédagogie pour expliquer ce qui se passe. Ça va être compliqué. Même ceux qui bénéficient d'une augmentation risquent de ne pas s'en rendre compte. Il va falloir avoir un discours rassurant pour bien montrer que le pouvoir d'achat des salariés ne diminue pas. Il faudra aussi probablement installer un système de foire aux questions, parce que le changement sur la feuille de paie va certainement inciter les gens à s'interroger sur des sujets qui vont bien au-delà du prélèvement à la source. »

« Il faudra que ce soit clair »

Directrice de e-Paye, Valérie Chazeau a un double regard sur le sujet puis-



Jean-François Clédel.

ARCHIVES STÉPHANE LARTIGUE / « SUD OUEST »

qu'elle est à la fois employeur et directrice d'une société spécialisée dans l'élaboration de bulletins de paie pour le compte de ses clients, qu'il s'agisse de petites ou de moyennes entreprises. « C'est un prélèvement complémentaire sous la responsabilité de l'employeur. Je crois que c'est ce qui constitue la contrainte la plus importante de ce nouveau dispositif. »

Mais elle insiste aussi sur le fait que les employeurs vont devoir anticiper et beaucoup communiquer pour informer les salariés. « Le bulletin de paie ne sera pas le même que celui d'aujourd'hui. Il y aura le taux de prélèvement fourni par l'administration, le montant retenu pour l'impôt et le salaire net qui sera effectivement perçu par le salarié à la fin du mois. Il faudra que tout cela soit bien clair pour tout le monde. »

La France est de retour à Strasbourg

EUROPE Emmanuel Macron a prononcé un discours tout en verbe, hier, devant le Parlement européen. Il entame ainsi la campagne pour 2019



Emmanuel Macron s'est montré combatif devant les députés européens. PHOTO AFP

L'hémicycle était plein, les sièges réservés au public et à la presse étaient tous pris d'assaut. De mémoire d'habitué, la dernière fois qu'on avait vu autant de monde dans les travées du Parlement, à Strasbourg, c'était pour la venue... du pape, en 2014. « La vraie France est de retour », a dit le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Démocratie, liberté, réformes

Face à un auditoire attentif, mais pas authentiquement enthousiaste, le président français a en effet voulu dérouler son triptyque : démocratie, liberté et réformes. « La démocratie européenne est notre meilleure chance. La pire des erreurs serait d'abandonner notre modèle, notre identité. »

Ne se voulant pas placer uniquement en défense, Emmanuel Macron a attaqué, billes en tête, l'illu-

— sion « mortifère » du « pouvoir fort, du nationalisme, de l'abandon des libertés ». « Face à l'autoritarisme, la réponse n'est pas la démocratie au-

toritaire mais l'autorité de la démocratie », affirme-t-il, égratignant au passage, sans le nommer, le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán et son modèle de démocratie illibérale, qui devient ainsi sa bête noire.

Partisan de l'Europe, Emmanuel Macron ne veut pourtant pas plus d'un certain conservatisme européen, qui mine les esprits. Comme il l'a fait en France, il entend casser les codes. Entre « l'Europe du repli » et « l'Europe de l'habitude », il prône une « Europe de l'ambition », d'une « souveraineté réinventée ». « Ce n'est pas le peuple qui a abandonné l'idée européenne, c'est la trahison des clercs qui la menace. Il faut entendre la colère des peuples aujourd'hui. Nous n'avons pas besoin d'une pédagogie, mais d'un projet nouveau », a-t-il indiqué. Cette « souveraineté européenne », une souveraineté « complémentaire » des souverainetés nationales, il la decline, comme un mot fétiche, dans tous les thèmes du moment : la défense

et la sécurité, l'économique et le commercial, le climat et l'énergie, etc.

Une « refondation » nécessaire

La parole une fois assumée, le président français s'engage : « la France est prête à augmenter sa contribution » au budget européen (actuellement de 19,5 milliards par an). Mais pour cela, le budget doit être revu et corrigé, insiste-t-il. Il pose ainsi quatre pistes sur la table à cette « refondation » : premièrement, développer des « ressources propres » pour l'Union européenne, notamment une taxe sur les géants de l'Internet. Deuxièmement, « supprimer les rabais », qui évitent à certains pays de payer leur part au budget européen. Troisièmement, financer « dignement » les actions en matière de défense et de migrations.

Il propose notamment de « soutenir directement les collectivités locales qui accueillent et intègrent les réfugiés ». Enfin, il préconise de définir « une conditionnalité », avec des « critères de convergence en matière fiscale et sociale ».

Un accueil mitigé

Dans les rangs du Parlement, ce discours n'a pas rencontré un enthousiasme délirant. De sérieuses critiques se sont fait entendre, non seulement à l'extrême droite mais aussi chez les Verts ou à gauche. Et même les deux grands groupes, socialistes et chrétiens-démocrates, ont voulu faire entendre leur différence. À chaque fois, Emmanuel Macron a pris un malin plaisir à renvoyer chacun dans ses cordes, sans prendre vraiment de gant.

Mais le président a pu aussi compter ses soutiens. Alain Lamassoure (ex Les Républicains) l'a encouragé à venir au Parti populaire européen. Le leader des libéraux et démocrates, Guy Verhofstadt s'est montré le plus farouche partisan dans sa volonté d'exploser les codes : « Ne cédez pas, n'abdiquez pas », l'a-t-il abjuré, paraphrasant Danton : « De l'audace, toujours de l'audace, encore de l'audace, et l'Europe sera sauvée. »

Nicolas Gros-Verheyde,
à Strasbourg

« Ma vie de cheminot »

Alors que le statut de cheminot est au centre du débat public, « Sud Ouest » a suivi Thomas Chauvez, contrôleur et chef de bord, sur un trajet du TGV entre Bordeaux et Paris. Il aime son métier. Et ne se sent pas « privilégié »

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Il est 8 h 44 ce vendredi, et soudain, c'est comme un lever de rideau sur le quai de la gare Saint-Jean, jusqu'ici nu et silencieux. Thomas Chauvez, chef de bord, a inspecté les huit voitures du TGV, échangé ses coordonnées avec le conducteur, qui sera bientôt seul, coupé des autres wagons, dans sa cabine. À vingt minutes du départ, le numéro de la voie vient d'apparaître sur le tableau d'affichage de la gare : le quai passe aussitôt du vide au plein.

Une cohue bon enfant, mais c'est fou comme sous la pression de l'horloge, le stress électrise les comportements. Thomas affronte avec le sourire l'avalanche de sollicitations : recherche de la bonne voiture, oubli d'une carte de réduction ou de son titre de transport... « Il y a toujours un peu d'irrationnel dans cette agitation, les gens ont besoin d'être rassurés. »

De ronde en ronde

Il a pris son service à 8 heures. D'abord, un rapide passage dans les locaux des cheminots à la gare, méandre de couloirs où la prose syndicale est omniprésente. Tracts, autocollants, affiches partout... Quelques « Salut les loulous ! » aux collègues, un café dans la salle des pas perdus. Puis une escale au vestiaire, pour enfiler le costume, se couvrir du képi. Cet uniforme bleu sombre est au chef de bord ce que la soutane est au curé, l'institution faite homme, le signe qu'on appartient à quelque chose d'un peu plus grand que soi. « Je suis fier de porter cette tenue. Et elle pose une petite distance, comme une protection, avec les gens », explique ce trentenaire, cheminot depuis treize ans et, par la culture familiale, depuis l'enfance. Son père était contrôleur. Son grand-père technicien sur les voies. Sa grand-mère garde-barrière...



Pour le chef de bord, la prise de service commence 40 minutes avant le départ du TGV.

PHOTOS GUILLAUME BONNAUD / SUD OUEST

9 heures, fermeture des portes, le TGV démarre. Direction Paris. C'est parti pour la première ronde. Thomas traverse chaque voiture d'un pas allant, lance à chaque fois un chaleureux « bonjour » auquel personne ne répond jamais. Il n'en prend pas ombrage. Tant pis si son bonjour amical se perd dans l'indifférence de voyageurs absorbés par la presse ou déjà assoupis.

La ronde, c'est, pour Thomas, le moment clé, qui « nous permet de nous faire connaître », mais aussi de « prendre la température », de « repérer » d'éventuelles situations à problèmes. Trop de monde, trop de valises, profils potentiellement compliqués... « On a un radar intérieur. »

Ce matin, les deux heures de trajet seront fluides. Pas de retard, ni d'accident de personne, aucun grain de sable dans la vaste mécanique ferroviaire. TGV tranquille. « À d'autres heures, ou sur d'autres lignes comme certains TER, ça peut être beaucoup plus tendu. » Les agressions physiques restent « rares »,

les insultes moins. « Il y a hélas trop de violences verbales. On est formés face à ça. Le plus important, c'est que ça ne s'envenime pas. Il faut apprendre à ne pas forcément répondre du tac au tac, même aux insultes. »

« De plus en plus steward »

Depuis l'apparition de portiques sur les quais, les contrôles à bord se raréfient. Ce matin, Thomas vérifie, dans trois wagons, non pas les titres de transports mais les cartes de réductions éventuellement requises. « On a beaucoup moins la casquette répressive, et de plus en plus le rôle d'un steward. On est là pour informer, faire un peu d'animation, distribuer des goodies », explique le cheminot.

Sur son badge, d'ailleurs, il y a écrit « contrôles et services ». Thomas est saisi de mille choses : besoin d'infos sur les correspondances, le Wi-Fi, les horaires, mais aussi manque de papier dans l'espace nursery... Il traverse de long en large ce TGV qui se pique d'avoir un étage. Monter, descen-

dre, monter, descendre... Tous ses confrères ne sont pas aussi actifs. On voit parfois des contrôleurs, qui, passée la première ronde, disparaissent, et semblent avoir une conception assez statique de leur métier. « Peut-être, je ne sais pas... commente Thomas. Ceci dit, on est là aussi en veille, pour intervenir en cas d'alerte, pas nécessairement pour s'agiter dans tous les sens. »

Urgence médicale

Pendant tout le voyage, Thomas est inséparable de son Accelio, petit ordinateur de poche qui centralise en temps réel les données liées au trajet. Ce mini-serveur permet aussi de retrouver le titre de transport d'un usager sur la base de sa date de naissance. « De plus en plus, les gens chargent leur billet sur leur smartphone, et il arrive qu'ils ne puissent plus y accéder car le téléphone n'a plus de batterie. Un grand classique ! »

10 heures, branle-bas de combat. Une mère de famille panique, son fils ne va pas bien. Thomas saisit sa

trousse de premier secours, puis son micro : « L'état de santé d'un passager nécessite l'intervention d'une personne ayant des connaissances médicales. » Comme à chaque fois en pareil cas, les passagers accourent. Médecins, infirmières, pharmaciens, étudiants... C'est une appendicite. Des pompiers sont prévenus à Montparnasse, ils viendront chercher l'enfant.

10 h 35. Dix minutes avant la dernière ronde, Thomas évoque le sujet du moment, son métier, son statut. « Ce qui me gêne, c'est qu'on nous présente comme des nantis. Je fais mes 35 heures, je gagne 2 600 euros net par mois, dont 1 200 euros de primes, liées notamment aux horaires de nuit. Je ne me plains pas, mais je n'ai pas l'impression non plus d'être un privilégié. La sécurité de l'emploi, l'accès gratuit au train, ça ne me semble pas scandaleux. Et on travaille à des horaires qui peuvent être très compliqués pour la vie de famille. »

« Réserve » et « découché »

11 h 30, le train est arrivé, c'est l'heure du déjeuner au foyer des cheminots de Montparnasse. Deux heures de pause. Puis rebote cet après-midi, retour à Bordeaux. Quant à demain samedi... c'est un autre jour. Thomas fait partie de la « réserve » : ces agents connaissent leurs jours de repos six mois à l'avance, mais seulement la veille, les lignes sur lesquelles ils sont mobilisés.

Il est de service ce week-end, et ignore encore les horaires qui seront les siens. Tout est possible. Peut-être y aura-t-il un « découché » : une nuit loin de Bordeaux dans le confort anonyme d'un foyer. « J'aime bien ce côté imprévu », note notre cheminot, globalement heureux à la SNCF. « Grâce à nous, tous les jours, des millions de Français peuvent voyager ! Et puis, le TGV, c'est la classe. Dans le monde, il n'y a que les Japonais, avec leur Shinkansen, qui font mieux... Cheminot, ce n'est pas comme travailler à l'usine ou comme un métier ordinaire. Il y a un petit truc en plus. »

Le fret, cet autre casse-tête

SNCF L'entreprise souhaite filialiser sa branche Fret SNCF, déficitaire et lourdement endettée. Le gouvernement encourage, les syndicats s'y opposent

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

La SNCF a annoncé lundi son intention de filialiser sa branche Fret SNCF qui, comme son nom l'indique, gère la partie transports de marchandises de l'entreprise. Une filialisation recommandée par le rapport de Jean-Cyril Spinetta, rendu public en février.

1 L'activité fret est-elle aussi lourdement déficitaire ?

Prenez votre souffle et reprenez bien votre respiration. Fret SNCF, ex-SNCF Marchandises, est actuellement rattachée au pôle Transport ferroviaire multimodal de marchandises (TFMM) au sein de l'activité SNCF Logistics qui, elle-même, fait partie de SNCF Mobilités, l'autre branche, avec SNCF Réseau, de l'entreprise que préside Guillaume Pepy. Vous êtes toujours là ?

Beaucoup plus simple à comprendre, à défaut de l'accepter, la

SNCF perd (aussi) de l'argent avec son activité fret. Déjà plombée par une dette de 4,6 milliards d'euros (distincte de celle de SNCF Réseau, qui avoisine les 50 milliards), Fret SNCF a perdu 120 millions d'euros en 2017, pour un chiffre d'affaires de 903 millions d'euros.

La filialisation, vivement encouragée par le gouvernement Philippe, consisterait à doter Fret SNCF d'une personnalité juridique distincte et dont le capital serait détenu à 100 % par la SNCF. Cette procédure permettrait surtout d'apurer la dette de Fret SNCF qui resterait en revanche à la charge de SNCF Mobilités.

2 Le fret, ce grand oublié de la politique ferroviaire

Si la SNCF souhaite la filialisation de sa branche fret, c'est pour favoriser « la croissance des trafics, la réduction des frais généraux, la poursuite des gains d'efficacité industrielle ou les innovations dans l'offre aux clients ». L'avenir dira vite



En 2014, le fret ferroviaire représentait 150 000 wagons, contre 700 000 en 2005.

ARCHIVES ALAIN BOURRON / SUD-OUEST

si ce sont, encore, des belles paroles qui ne résistent pas à l'épreuve des faits.

Il y a moins d'un demi-siècle, le train transportait 75 % des marchandises. Sa part est tombée à moins de 10 % contre 40 % en Suisse et 23 % en Allemagne. En 2005, le fret ferroviaire représentait encore 700 000 wagons. En 2014, ce n'était plus que 150 000. Entre 2008 et 2015, le nombre d'agents dédiés au fret est passé de 14 900 à 7 400.

Le fret est le grand oublié des différents gouvernements qui se succèdent et ne font rien pour dissuader les transporteurs d'utiliser la route plutôt que le chemin de fer. Citons juste l'abandon en rase campagne de l'écotaxe. Le coût des péa-

ges encaissés par SNCF Réseau n'y est pas pour rien et, de surcroît, les convois de marchandises circulent principalement la nuit, quand se déroulent les chantiers de rénovation des lignes.

3 Une filialisation qui n'a pas l'aval des syndicats

Dans l'actuel conflit de la SNCF, ce n'est certes pas le fret qui occupe la Une des journaux, mais le mouvement de grève fait aussi perdre de l'argent et des clients à cette branche de la SNCF.

Les syndicats, CGT et Sud en tête, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils s'opposaient à cette filialisation qui n'est, selon eux, comme pour l'ensemble de la réforme SNCF, que l'antichambre de la privatisation

SOCIAL

Le trafic sera encore très perturbé à la SNCF aujourd'hui, au premier jour de la 4^e séquence de grève contre la réforme ferroviaire, avec un TGV sur trois prévu, ainsi que deux TER et Transiliens sur cinq, a annoncé la direction hier. Ce nouvel épisode de grève s'achèvera vendredi, à 7 h 55.

et un risque social pour les agents dédiés au fret. À l'été 2017, la Cour des comptes a dénoncé les trop lourdes charges de Fret SNCF, en rappelant notamment qu'un conducteur de trains travaille 160 jours par an à Fret SNCF contre 210 à VHL, une filiale de droit privé de... la SNCF.

Le projet de loi adopté

L'Assemblée nationale a très largement adopté hier en première lecture, par 454 voix contre 80, le projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire », à l'origine d'un mouvement de grève à la SNCF depuis début avril. Outre la majorité LREM-Modem, une large majorité des Républicains, mais aussi les élus UDI-Agir ont voté pour. Tandis que les trois groupes de gauche - Nouvelle Gauche, communistes et Insoumis -, ont voté contre. 29 députés se sont abstenus.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, a salué à l'issue du vote « un moment important, une étape décisive dans la conduite de cette réforme ».

La réforme des retraites prend un nouveau départ

COLLOQUE La réforme des retraites, qu'Emmanuel Macron veut voir « votée en 2019 », sera abordée, demain, au Sénat, lors d'un colloque, alors que le gouvernement consulte depuis lundi syndicats et patronat pour préparer le futur « système unique » censé remplacer la quarantaine de régimes existants. Le Haut-commissaire à la réforme des retraites avait déjà reçu les partenaires sociaux fin novembre pour une première prise de contact officielle.

« Cognac, c'était la Mecque »

PORTRAIT Sam Audrix, alias Mister Tchang, l'un des meilleurs bluesmen français, s'est posé à Cognac, où il lie le cœur et la passion

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

L'anecdote a marqué l'histoire de Cognac Blues Passions. Sam Audrix, alias Mister Tchang, officiait en tant que guitariste au sein de Malted Milk. Lauréat du prix Cognac Passions, le groupe avait droit aux projecteurs du Blues Paradise, un soir de juillet 2007. C'est là, sur la grande scène du festival, que le musicien a fait sa demande en mariage à sa compagne, Clarisse. La grande classe !

Dans le petit monde du blues français, Mister Tchang est une gachette reconnue. L'un des rares musiciens à vivre de son art. Avec l'un de ses groupes, The French Blues Explosion, il accompagne régulièrement les chanteurs américains en tournée en Belgique, en Suisse ou en Allemagne. « J'ai toujours fait de la musique. Je ne me suis pas posé de questions, c'est tellement bien de faire ça. »

Un clin d'œil à la BD

Ses parents étaient attachés culturels. Enfant, il a vécu à Sainte-Foy-la-Grande, Bordeaux, au Togo, au Maroc et au Portugal. « J'ai passé six ans à Lisbonne, à l'époque du lycée. J'ai commencé à faire de la guitare, des trucs rock, Dire Straits, Jimi Hendrix. Dans la discothèque d'amis de

mes parents, je suis tombé sur un album de BB King et un autre de Chicago Blues. J'avais 16 ans. Ça m'a tout de suite parlé, le rythme "shuffle", qui imite le battement du cœur... »

Après une année de Fac à Bordeaux, « qui m'a surtout servi à me perfectionner à la guitare », il entre pour deux ans à l'école de bande dessinée d'Angoulême. « En me voyant en concert, mes profs m'ont conseillé de faire de la musique, plutôt que de la BD », se marre-t-il. À Bergerac, où il se pose à 20 ans, il fonde un premier groupe, EasyMoney, qui tourne toujours.

Il y en aura beaucoup d'autres. Little BB King, Texas Sluts, Fuzz Candy, Mister Tchang & The Foot Stompers... Son pseudo témoigne du sens de l'humour de ce « quarteron vietnamien par ma grand-

mère ». « Quand j'ai commencé, les gens me désignaient comme "le Chinois qui fait du blues". J'ai pris le nom "Tchang" dans Tintin, un clin d'œil à la BD. »

Cognac Blues Passions, assidûment fréquenté à partir de 1999, constituait un rendez-vous incon-



Sam Audrix, alias Mister Tchang, s'avoue volontiers « casanier », attaché à se poser dans sa maison de Cognac. P.H.M.

tourable. « Avant Internet et YouTube, on ne pouvait pas voir les bluesmen du Mississippi ou de Chicago. Cognac, c'était la Mecque ! Tu retrouvais les copains, c'était vraiment une semaine de découverte et de fête. On faisait des bœufs jusque tard dans la nuit. C'est un festival cher à mon cœur. » Là, aussi, où a démarré l'idylle avec Clarisse, une Cognaçaise. Deux enfants se sont ajoutés à ceux que Sam Audrix avait eus précédemment.

Scène ouverte au Garage

Depuis six ans, Sam Audrix a posé ses valises à Cognac. Il savoure le charme de son jardin, dans une jolie maison du quartier de Saint-Jacques. « Moi qui suis toujours sur les routes, je suis devenu casanier. » Sur son site, www.mistertchang.com, il

raconte combien il n'est pas évident de mener de front une carrière de père et de musicien.

Mardi prochain, Mister Tchang reprendra sa gratte pour jouer dans les nouveaux locaux de l'association Blues Passions, qui ouvre ses portes. Demain soir, comme chaque troisième jeudi du mois, il animera une « jam session » au bar Le Garage, place du Canton. « Il y a une dizaine de musiciens à faire le bœuf, au minimum, de tous âges et de tous niveaux. C'est l'avantage du blues, tu peux jouer avec des débutants comme des musiciens confirmés. Il y a aussi des violonistes, des accordéonistes. C'est assez festif ! Le patron, Franck Bernier, se bouge », salue l'artiste, heureux d'apporter sa contribution musicale dans sa ville d'adoption.

Un club photo ouvre à Cognac

LOISIRS XO photo entend combler un créneau laissé vide depuis vingt ans

Clic clac. La photographie est redevenue à la mode, certainement par l'entremise des smartphones et des réseaux sociaux. Mais une poignée d'irréductibles continuent de mitrailler à l'aide de véritables appareils. Mickael Boilot est de ceux-là. Il vient de créer une association dédiée à ce loisirs. « Cela faisait vingt ans que Cognac n'avait plus de club photo », explique-t-il.

Mickael Boilot est originaire de Vichy, mais découvre cette passion à Tulle. « Quand je suis arrivé en Charente pour des raisons professionnelles, j'ai cherché un club qui pourrait correspondre à ma vision de la photo, mais je n'ai pas trouvé. Alors, avec ma femme, on s'est dit qu'on allait créer un club qui regroupe nos envies : le plaisir, la passion et le perfectionnement. »

Un concours pour se faire voir

C'est ainsi qu'est né XO photo, qui compte 15 adhérents depuis janvier. Et pour se faire connaître, le club photo vient de lancer un concours. « Je connais bien Vincent Bre-



L'hôpital fait partie des bâtiments contemporains dont les photographes vont pouvoir s'inspirer. PHOTO ARCHIVES CÉLINE LEVAIN

d'art et d'histoire. On s'est dit que ce serait bien de faire quelque chose en lien avec le mois de l'architecture », raconte Mickael Boilot.

Jusqu'au 6 mai, amateurs et professionnels sont invités à envoyer des photos sur « l'architecture contemporaine, des années 1900 à nos jours ». « On peut donc avoir des choses vraiment récentes, comme l'hôpital, ou la réhabilitation du site Gatebourse de Martell, détaille le président de XO photo. L'objectif de ce concours est de contribuer à la promotion et à une meilleure visibilité des sites architecturaux de Cognac et son agglomération à travers le regard que

portent les touristes séjournant dans la région, les visiteurs de passage, les habitants curieux de leur patrimoine, les photographes amateurs ou professionnels. L'angle d'approche peut s'appuyer aussi bien sur l'architecture, l'animation ou l'atmosphère des lieux. L'essentiel est que la prise de vue identifie bien le site. »

Les candidats peuvent concourir dans trois catégories : couleurs, noir et blanc, et Instagram. Les clichés sont à envoyer par courriel à xo.photo.club@gmail.com. Les gagnants bénéficieront de tirages gratuits et d'une exposition dédiée.

Jonathan Guérin